

Synode sur la Synodalité - *Vers octobre 2024*Contribution du diocèse de Saint-Étienne

La proposition

Dans le cadre – et selon les orientations - du document « Vers Octobre 2024 », l'ensemble des paroisses et services du diocèse de Saint-Étienne ont été invités à réfléchir sur le fonctionnement synodal de leurs instances courantes de « gouvernance » et de discernement. Chaque paroisse ayant la possibilité de mener cette réflexion au sein de l'équipe de conduite pastorale (ECP), du conseil pastoral paroissial (CPP), du conseil économique...

Les paroisses et services étaient invités à répondre aux questions suivantes et à partager le fruit de leurs échanges dans un compte-rendu bref (1 page recto) :

- → Comment vivons-nous l'écoute commune de l'Esprit-Saint qui se révèle dans la parole de Dieu et celle de nos frères, en vue d'un discernement pour le service de la mission ?
- → Quelles difficultés rencontrons-nous pour vivre cette Synodalité?
- → Quels points d'attention ou d'amélioration pourrions-nous mettre en œuvre : diversité des personnes présentes, animation, qualité d'écoute mutuelle et de fraternité, rapport à la Parole de Dieu et prière, processus de discernement et de décision... ?

Le **Conseil épiscopal** (constitué autour de l'évêque, du Vicaire général, de 2 prêtres, curés de paroisses, de 2 femmes et 2 hommes, laïcs, en responsabilité au niveau diocésain) a également mené cette réflexion.

Une moindre mobilisation

Force est de constater que, contrairement à la 1^{ère} phase du Synode qui avait rencontré un bel accueil au sein du diocèse (+ de 1 600 participants pour 260 contributions d'équipe recueillies), cette nouvelle étape a peu mobilisé les acteurs pastoraux (Curés, responsables de services), plus directement concernés par la mise en œuvre de cette proposition.

Au total, 6 services diocésains (/9) et 12 paroisses (/26) ont rendu-compte de leurs relectures, auxquelles il faut ajouter celle du Conseil épiscopal.

Pour les paroisses, 10 relectures concernent le Conseil pastoral (CPP, composition et nombre de membres variables); 1, l'équipe de conduite pastorale (ECP, 5 membres); 1, le Conseil économique.

Il est probable que le calendrier très étiré du Synode s'accompagne d'une certaine démobilisation sur le processus au sens strict. Toutefois, la dynamique initiée lors de la 1ère phase est d'une certaine façon intégrée et relayée par le processus de « transformation missionnaire » dans lequel notre diocèse est engagé.

Un sujet difficile à aborder « concrètement »

De façon assez symptomatique pour ce sujet « passionnel » de la synodalité, seules 7 paroisses (/12) ont répondu directement et clairement aux 3 questions posées. Certaines contributions proposent une réflexion plus large de ce que la Synodalité pourrait et devrait être « en Eglise ». 2 contributions apparaissent comme des réflexions personnelles plutôt que le fruit d'un échange mené au sein de l'instance considérée.

*Les fruits d'une relecture en commun

L'ensemble des contributions semblent témoigner d'une synodalité et d'une fraternité concrètement vécue. Elles se recoupent en de nombreux points :

- La capacité d'accueil et la qualité d'écoute,
- L'importance de se donner du temps et une certaine gratuité pour favoriser un climat fraternel et de « confiance »,
- L'ancrage dans la prière : partage de l'évangile ou « lectio », invocation de l'Esprit-Saint.

Ces facteurs déterminants sont également perçus comme des difficultés, de défis, des enjeux à relever : la pression du manque de temps et des ordres du jour chargés est pointée. De même, l'exercice difficile et toujours à reprendre d'une écoute attentive, compréhensive... ; ou encore celui d'un risque de (bon) fonctionnement... « en vase clos » ...

La question de la «relecture» est mentionnée. La nécessité de relire régulièrement les fonctionnements, pratiquée par certains, est évoquée par plusieurs contributions. Le présent exercice se révèle opportun à certains Conseils pastoraux pour proposer des améliorations.

Au-delà des constats généraux, quelques questions et pistes d'amélioration :

- Comment se donner du temps et de la gratuité qui sont des ingrédients déterminants pour favoriser la qualité d'écoute (l'écoute de tous) et un climat fraternel ? Un CPP envisage d'organiser une journée de récollection.
- ❖ Comment ancrer nos rencontres dans la prière. Certaines contributions, aux formulations plus précises, expriment la place concrète donnée à la prière : « on remet entre les mains », « invoquer l'ES sur nos échanges », « rendre grâces en fin de rencontre... », « parole spontanée à partir de l'*évangile... », « La Parole de Dieu est de toutes les réunions »
- ❖ Appeler et ouvrir nos CPP. Un Conseil « fonctionnel » (par ex : constitué de l'ensemble des responsables de services et missions) risque de rester collé aux affaires courantes ou encore que « chacun reste centré sur sa mission ». Une paroisse s'interroge : « comment appeler pour avoir des « échanges plus frictionnels et productifs ? ». Une autre « pour être à l'écoute de l'Esprit-Saint, comment se donner plus de recul ? » Certains Conseils envisagent d'inviter plus régulièrement des personnes « extérieures » à l'instance.
- Rapprocher le CPP de la Communauté. On note souvent « l'éloignement du CPP de la communauté », l'écart entre l'expérience de synodalité vécue par les membres du CPP et la perception par les paroissiens. A partir de cette prise de conscience, plusieurs paroisses soulignent :
 - L'importance de mieux communiquer, rendre-compte (témoigner?); faire en sorte que le CPP soit une courroie de transmission de la synodalité
 - Plus largement, la nécessité de démultiplier ces lieux (petites fraternités...)
 d'échange : « l'avenir est aux petites communautés chaudes » !
- Comment apprendre à discerner ensemble, « dans l'écoute de l'Esprit-Saint et à partir des charismes des personnes ». La question d'un minimum de méthode et de la formation est soulevée.
- ❖ Comment clarifier processus et responsabilités. Plusieurs contributions soulignent l'importance d'un processus de discernement et de décision clair, chacun assumant sa mission et ses responsabilités. Des « conseillers » qui conseillent.... Un pasteur qui assume son rôle d'autorité, d'arbitre et de décideur. Ces réflexions pointent la nécessité d'un éclairage, voire d'une formation pour établir une « coresponsabilité » féconde et efficace.